

DELIBERATION

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} Juin 2026

Élus :	29	L'an deux mille vingt-six, le premier juin , le Conseil Municipal de la Commune de CHASSE-SUR-RHONE dûment convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, salle Jean Marion, sous la présidence de Christophe BOUVIER, Maire.
Présents :	26	
Absents :	3	
Pouvoirs :	3	
Votants :	29	
Présents :	BOUVIER Christophe, DOUKKALI Sonia, BOUCHAMA Salah, RENAUD Sandrine, PROÏA Maxime, BORDE SAÏBI Danielle, BELLABES Loïs, LANGLOIS Rémy, PETIT Magali, GANDINI Stéphane, RANDON BERNET Sylvie, BORG Pierre, MENGIN Vincent, BERTHEL Laure, BUTY Christian, FRECHOSO Christine, COMBIER André, VIZCAINO Stéphanie, MARTIN Catherine, MAZET Jérôme, VERMARE Anne, DEL OLMO Céline SALAS Kevin, PARRA Anabelle, DANIELE Muriel, DUCHENE Stéphane, TOURNIER Marie-Pierre.	
Absents :	DEL OLMO Céline, BALSAMO Mario, GOETINCK Patrick	
Absents ayant laissés procurations :	DEL OLMO Céline à BORDE SAÏBI Danielle BALSAMO Mario à BOUVIER Christophe GOETINCK Patrick à DANIELE Muriel	
Secrétaire de séance :	Loïs BELLABES	

Délibération n° 01_06_048_1C3

OBJET : Proposition de nomination des commissaires titulaires et suppléants pour la constitution de la nouvelle commission des impôts

L'article 1650-1 du Code général des Impôts prévoit que chaque commune doit instituer une Commission Communale des Impôts Directs. La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. La CCID se réunit, en général, une fois par an, en présence d'un représentant du Centre des Impôts de Vienne. Elle a pour objectif principal de valider les propositions faites par l'administration concernant les bases d'imposition des immeubles nouvellement construits ou réhabilités sur la commune.

Cette commission, outre le Maire ou l'adjoint délégué, comprend 8 commissaires titulaires ainsi que 8 commissaires suppléants dans les communes de plus de 2 000 habitants. Ces commissaires sont désignés par la Direction Générale des Impôts sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. Celui-ci est donc appelé à présenter une liste de 16 noms pour les commissaires titulaires et de 16 noms pour les commissaires suppléants.

Pour être proposés, les commissaires doivent :

- Avoir au moins 18 ans
- Jouir de leurs droits civils
- Etre inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune
- Etre familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 038-213800873-20260601-01__06_048_1C3-DE

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE les désignations suivantes :

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026

ID : 038-213800873-20260601-01__06_048_1C3-DE



TITULAIRE	SUPPLEANT
Eric COMBALUZIER	David SANFILIPPO
Fabienne DUMAS	Patrice HERBIN
Didier GARABEDIAN	Raymond CHARVET
Serge MOUROT	François LOPEZ
Thierry LECLUSE	Roger CAPUANO
Gilles BAUDRAND	Jean-Jacques VERMARE
Gilles BURKHART	Franck CAVARD
Jean DURAND	Christine JEAN
Romain Rosetti	Sonia BOUZGARDE
Fernand LOPEZ	Céline CLECHET
Albert KOUZOUBACHIAN	Linda ZIANI
Robert FAVRE	Gratianne BROSSE
Jérôme BERTHEL	Franck VIVANT
Amandine CONORD	Gaël DANIELE
David SCHIAVO	José MOYA
Denis BROSSIER	Patrick GOETINCK

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Publié à CHASSE-SUR-RHONE, le 3 juin 2026

Le Maire,
Christophe BOUVIER



Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 038-213800873-20260601-01__06_048_1C3-DE